



SARL au capital de 1 000 €uros – RCS VERSAILLES 798 368 932 – APE 6831Z

Transactions sur immeubles et fonds de commerces

Carte professionnelle n° T 2770 délivrée par la préfecture des Yvelines

RCP CNA insurance Company Limited

TARIF DES PRESTATIONS

COMMISSIONS SUR TRANSACTIONS

Sur mandat de vente :

Jusqu'à 250 000 € net vendeur	7 % TTC du prix net vendeur
Jusqu'à 250 000 € net vendeur	6 % TTC du prix net vendeur en cas de pluralité de lots
De 250 001 € net vendeur et au-delà	5 % TTC du prix net vendeur

Sur mandat de recherche :

Jusqu'à 250 000 €	7 % TTC du prix net
De 250 001 € net vendeur et au-delà	5 % TTC du prix net



COMMISSIONS SUR LOCATIONS

Seuls les frais liés aux visites, à la constitution du dossier, à la rédaction de bail et à l'état des lieux doivent être partagés entre le bailleur et le locataire

En tout état de cause, le bailleur doit payer à minima la même somme que celle effectivement acquittée par le locataire

Soit à la charge du locataire

* par mètre carré de surface habitable

	zones « très tendues »	zones « tendues »	hors zones « tendues »
Visite, constitution du dossier, rédaction de bail	12 € TTC	10 € TTC	8 € TTC
Etat des lieux si réalisé par l'agence	3 € TTC	3 € TTC	3 € TTC
Soit un total maximum par m ² habitable	15 € TTC	13 € TTC	11 € TTC

A la charge du bailleur

un mois de loyer CC / TTC *

* si ce montant est **inférieur** à la commission due par le locataire, il sera alors appliqué le même barème que celui du locataire

ESTIMATIONS & AUTRES PRESTATIONS

Sur devis